

COMPTE RENDU REUNION
CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2020 A 20H30

Membres présents : BALLIGAND Sylvie, BERTHOY Cédric, CINQUIN Romain, CORNELOUP Danielle, DUMONT Ivan, DUPUIS Patrick, GORISSEN Marielle, GRISARD Bernard, MALATIER Serge, JONDET Virginie, LARDY Jean-Paul, RIZARD Corinne, RIZARD Fabienne, VOUILLON Denis.

Excusé : /

Absent :

Procurations : /

Secrétaire de séance : CORNELOUP Danielle

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 28 août 2020 est adopté à l'unanimité.

Destination du bâtiment en copropriété et point sur les autres bâtiments

- Suite à la réunion de la commission bâtiment, Mme JONDET soumet au conseil municipal le choix entre deux options concernant l'aménagement du local en face de la mairie en vue d'accueillir un pôle médical.

Il faudra que l'intérieur de ce bâtiment puisse accueillir des personnes handicapées. Ce local est prévu pour les infirmières et l'ostéopathe.

Des travaux d'isolation phonique sont à prévoir.

Un chiffrage va être demandé. Le conseil municipal propose donc de demander des devis pour pouvoir donner suite.

- Garderie : La commission propose d'effectuer des travaux de peinture, d'électricité.

- Ecole élémentaire : M. DUPUIS explique que des travaux sont à prévoir, des devis sont attendus. Ces travaux pourraient intervenir l'été prochain. Les subventions pourront être demandées en fin d'année 2020. De plus une partie menuiserie pour des rangements plus fonctionnels est envisagée.

- Foyer rural : M. DUPUIS informe qu'un devis de rambarde en aluminium pour la scène a été demandé à M. TITO. Ce même devis se chiffre à 1060 € HT. Le conseil municipal accepte ce devis.

Aussi, suite à des problèmes de ventilation, il a été demandé un devis à M. LATHUILIERE pour l'installation d'une nouvelle VMC, celui-ci s'élève à 4 789.30€ HT. Le conseil municipal accepte cette proposition et demande l'automatisation de cette VMC.

Ecole / RPI

M. le Maire rappelle que l'école élémentaire de Gibles accueille, pour cette année scolaire, 40 élèves répartis dans 2 classes. De plus, environ 35 élèves mangent régulièrement à la cantine. Le 02 octobre aura lieu une réunion avec les délégués des communes du RPI pour sa mise en place. Les décisions se prendront à la majorité simple

puis présenté à chaque conseil. M. le Maire informe le conseil municipal que ce RPI prendra le nom de « RPI Gibles Varennes-sous-Dun ».

Site Internet de la commune

Mme GORISSEN propose un projet pour un site Internet de la commune et présente les informations que l'on peut actuellement y trouver. Il est en cours de réalisation. Mme GORISSEN demande au conseil municipal quelles autres informations peuvent être mises sur le site. Le conseil municipal propose d'ajouter une colonne marque page avec les infos utiles rapidement, des informations pratiques telles que les travaux prévus, informations sur les associations. Le conseil municipal propose aussi de demander par mail aux entreprises giblotines quelles infos elles souhaitaient faire apparaître. Peut-être aussi mettre une rubrique « annonces », également « terrains à bâtir » et « vente de parcelles ». Une réunion commission « communication » se réunira prochainement pour améliorer ce point.

Voirie

M. MALATIER informe le conseil municipal que des travaux de voirie ont été effectués par l'entreprise THIVENT récemment sur différents lieux-dits : « la Charnée », « Martigny », « La Noue », « les Grand Moulins », « les Indres », « le chemin de Desmurs », « Corcelles ». Différents travaux de réparation de chaussée ont été réalisés à ces endroits. Des travaux seront amorcés à « Noirvaux » et « le Travers » très prochainement. Par ailleurs les travaux de la place du marché ont bien commencé. De plus la pose d'un drain doit être effectuée aux « Chaintres ».

Réunion travaux groupés

M. Malatier informe le conseil municipal que la commune de Varennes-sous-Dun souhaiterait acheter une balayeuse en copropriété avec la commune de Gibles. Des travaux pourraient être effectués sur Bois-Sainte-Marie, Saint-Racho et Châtenay sous forme de prestations de services.

Les communes de Gibles et de Bois-Sainte-Marie seraient intéressées aussi pour l'achat d'une machine pour le marquage au sol. Des renseignements sont à demander et des informations sont sollicitées préalablement à cet achat.

Point réunions CCLCCB

- Différentes aides sont envisagées par la CCLCCB pour relancer l'économie. L'une de ces aides concerne les chèques-cadeaux qui seront en vente à la boulangerie de Gibles et qui profiteraient à tous les commerçants de Gibles. Cette opération sera mise en place du 15 octobre 2020 au 31 janvier 2021.

De plus une enveloppe de plus de 100 000€ sera mise à disposition pour aider les entreprises de la CCLCCB.

- WifiEurope : Seulement 4 communes de la CCLCCB ont accepté d'adhérer à ce projet. M. GRISARD rappelle que le but est d'installer une dizaine de bornes WIFI sur la commune afin que le public puisse se connecter au réseau gratuitement. Le coût de cette installation est pris en charge pour une bonne partie par l'union Européenne. L'objectif serait d'installer ces bornes sur toutes les communes de la CCLCCB pour que l'offre soit vraiment intéressante.

Affaires diverses

- Fleurissement : vu les périodes de sécheresse que l'on traverse ces dernières années, la commission « Fleurissement » propose pour la prochaine saison de planter plutôt des vivaces, moins gourmandes en eau et qui résistent mieux à la chaleur. Dès novembre il faudra préparer le terrain. Une prochaine réunion de la commission fleurissement est programmée pour début octobre. Une collecte de plants est lancée auprès des habitants de la commune.

- CCAS : pour des raisons de crise sanitaire, il n'y aura pas de repas du CCAS cette fin d'année, cependant le conseil municipal envisage la distribution de colis. Une réunion de la commission « CCAS » est programmée pour début octobre afin d'étudier la composition des colis.

- Volets de la mairie : M. le Maire fait remarquer au conseil municipal que les volets de la mairie commencent à être abîmés et qu'il faudrait envisager de les changer. Le conseil municipal demande de remettre les mêmes types de volets.

- Les volets de l'ADMR : l'ADMR souhaite repeindre les volets de son local qui est mis à disposition par la commune, l'ADMR sollicite l'avis du conseil municipal sur le choix de la couleur. Le conseil souhaiterait que la couleur soit homogène entre la mairie et l'ADMR.

- Adressage : Mme CORNELOUP informe le conseil municipal que des plaques de numéro concernant l'adressage n'ont pas été prises à la mairie. Des courriers de relance ont été préparés afin d'être distribués aux personnes concernées.

- M. MALATIER informe le conseil municipal qu'un devis a été demandé à l'entreprise GIROD pour l'achat de deux panneaux de « sens interdit ». Ce devis s'élève à 130€ TTC. Dans le même temps un devis a été sollicité auprès de M. TITO afin qu'un texte soit apposé sur ces panneaux. Le montant de ce devis est de 144 € TTC. Le conseil municipal valide ces deux devis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h20